

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

Ec

BULLETIN AGRICOLE

DU

CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

A L'USAGE DU SERVICE AGRICOLE DE LA COLONIE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 1.

MARS 1936

4 FASCICULES PAR AN



(Photo Corbistier-Baland).

Aleurites cordata STEUD., au Jardin botanique d'Eala.

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le *Bulletin Agricole du Congo Belge* n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à la condition de mentionner sous le titre: « Extrait du *Bulletin Agricole du Congo Belge* ».

Sommaire du numéro 1 (mars) 1936.

<i>Contribution à l'étude de la maladie des chancres des tiges du cotonnier causée par « Helopeltis Bergrothi REUT. » (J.-M. VRIJDAGH)</i>	3
<i>Le Congo et les Indes occidentales. A propos de l'origine de nos plantes économi-ques (Baron F. FALLON)</i>	38
<i>L'immunisation des bovidés contre la trypanosomiase (R. VAN SACEGHEM)</i> . .	47
<i>L'entérocoque dans la peste bovine (R. VAN SACEGHEM)</i>	51
<i>Sur la transmission de la peste bovine par les animaux séro-infectés (H.-R.-F. COLBACK et A. CACCAVELLA)</i>	53
<i>Essai d'une nouvelle vaccination contre la peste bovine avec du virus traité par le lysol (A. CACCAVELLA)</i>	57
<i>La vaginite granuleuse existe-t-elle au Ruanda (G. POJER)</i>	60
<i>Le diagnostic microscopique des trypanosomiasés bovines en brousse (G. BOUVIER)</i>	65
<i>Les Aleurites, producteurs d'huile de bois ou de tung (L. PYNART)</i>	70
<i>La question des plantes à parfum</i>	103
<i>La lutte contre les locustes (M.-B.-P. UVAROV)</i>	106
<i>Quelques produits résineux du Congo: Bolungu, Kasuku, Kela (L. TIHON)</i> . .	111
<i>L'Entandrophragma dans le bassin de la Lukuga (Tanganika) (H. DE SAEGER)</i> .	120
<i>Sur les alcaloïdes de la liane « Efiri » (E. DELVAUX)</i>	135
<i>La cochenille Icerya Purchasi (MASK)</i>	140
<i>La fructification de l'arachide</i>	142
<i>La culture du géranium rosat en U. R. S. S.</i>	150
<i>Amélioration des espèces animales en A. O. F.</i>	153
<i>La muqueuse des voies digestives en tant qu'antigène vaccinant dans la peste bovine</i>	154
<i>Recensement des troupeaux indigènes au Ruanda et charge de pâturages</i> . . .	155
<i>Analyse de graines de ricin congolais</i>	156
<i>Documentation officielle. — Ordonnance n° 153/Agri., du 27 novembre 1935 (Réserve forestière dans le territoire de Lukolela)</i>	158
<i>Ordonnance n° 159/Agri., du 6 décembre 1935 (Coton)</i>	158
<i>Ordonnance n° 6/Agri., du 14 janvier 1936 (Coton, modification art. 41 du décret)</i>	158
<i>Ordonnance n° 9/Agri., du 28 janvier 1936 (Indemnité protection jeunes éléphants et rhinocéros)</i>	158
<i>Ordonnance n° 9bis/Agri., du 30 janvier 1936 (région cotonnière Mutombo-Mukulu)</i>	159
<i>Ordonnance-loi n° 23/A.I.M.O., du 4 février 1936 (art. 45 du décret sur les circonscriptions indigènes)</i>	159
<i>Institution d'un prix biennal par la Compagnie cotonnière congolaise</i>	160

REDACTION.

Secrétaire de Rédaction: M. FRANCIS CLAUD, Ingénieur agronome au Ministère des Colonies.

ABONNEMENTS, ADMINISTRATION.

L'abonnement au *Bulletin Agricole du Congo Belge* est de 40 francs par an pour la Belgique et le Congo et de 50 francs (10 belgas) pour l'étranger. Les colons et les missionnaires établis au Congo le reçoivent gratuitement.

Toutes les communications relatives à l'administration du *Bulletin Agricole du Congo Belge* doivent être adressées à la Direction Générale de l'Agriculture du Ministère des Colonies, 7, place Royale, Bruxelles (Belgique).

SERVICE DES ECHANGES.

Le *Bulletin Agricole du Congo Belge* peut être envoyé à titre d'échange aux publications d'agriculture coloniale de Belgique et de l'étranger.

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

BULLETIN AGRICOLE

DU

CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

A L'USAGE DU SERVICE AGRICOLE DE LA COLONIE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 1.

MARS 1936

4 FASCICULES PAR AN



(Photo Corbistier-Baland).

Aleurites cordata STEUD., au Jardin botanique d'Eala.

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

La vaginite granuleuse existe-t-elle au Ruanda ?

par G. POJER,

Docteur en Médecine vétérinaire.

Etiologie de la vaginite granuleuse.

Les auteurs ne sont pas encore d'accord sur ce sujet, l'étiologie de cette maladie paraissant encore incertaine. L'on sait que, d'après OSTERTAG et nombre d'autres observateurs, l'agent pathogène de la vaginite granuleuse serait spécifique: *Streptococcus vaginalis*.

Il est de fait qu'on rencontre ce germe assez fréquemment lors d'inflammations des organes génitaux de la vache et qu'il peut être isolé dans des cultures pures, ou associé à des staphylocoques dans les cas de formes aiguës de vaginite et de cervicite spécialement (STAZZI).

Il a été démontré, par contre, que ce germe ne possède pas les caractéristiques morphologiques qui le différencient des germes banaux similaires, que l'on trouve régulièrement dans les voies génitales lésionnées et même saines. On est donc enclin à penser que la vaginite, plus qu'à un streptocoque spécifique, est liée à un virus de plus large diffusion et que, dans ce cas, le streptocoque représente un germe d'irruption secondaire (STAZZI).

Dernièrement, REISINGER et REIMANN auraient démontré, par plusieurs expériences, que l'agent pathogène de la vaginite granuleuse traverserait les filtres de Reickl et de Chamberland.

D'autres enfin, tout en ayant partagé pendant un certain temps l'idée de la spécificité du streptocoque d'OSTERTAG, ont changé d'avis en ces derniers temps, et mettent fortement en doute l'action de celui-ci, qui ne serait jamais à comparer à l'action excessivement néfaste du bacille de Bang.

Comme on le voit, les idées paraissent toujours plus s'orienter vers la conception que la vaginite spécifique, telle que nous l'a décrite

OSTERTAG, ne joue qu'un rôle bien secondaire dans toutes les lésions que l'on peut rencontrer sur les organes de reproduction de la vache et que sa pathogénicité est loin d'avoir les proportions qu'on lui a attribuées jusqu'ici.

Le mode de diffusion et la symptomatologie de la vaginite granuleuse.

En prenant en considération le mode de diffusion de la vaginite, sa large et rapide propagation, son évolution clinique, sa symptomatologie, il me paraît qu'on a autant de preuves indirectes de son inexistence ici.

La littérature s'accorde dans la désignation des facteurs de dissémination du mal qui nous occupe : ce sont, dans les conditions naturelles, la paille, les sécrétions du vagin, les instruments, objets de pansage, les mains sales et chargées de matériel virulent qui jouent un rôle important dans la propagation de la maladie.

Mais tous ces véhicules, dont l'importance n'est pas à mettre en doute, existent-ils ici ? Quelle peut être leur influence, du moment que nous avons affaire à une organisation et à une exploitation animale qui évolue dans des conditions tout à fait différentes de celles qu'on constate en Europe ? Tout en admettant qu'il puisse exister, même dans les colonies, une étroite relation entre ces facteurs de propagation de la maladie et sa diffusion parmi les troupeaux, je suis d'avis que leur influence, pour ce qui concerne le Ruanda et nombre d'autres territoires, se réduit à peu de chose et qu'en pratique, ils n'interviennent que d'une façon insignifiante et tout à fait accidentelle.

Nous n'avons pas ici d'écuries ou d'étables comme on en a en Europe : l'on ne s'occupe pas non plus de la litière ni du nettoyage à la brosse des animaux et le bétail n'est pas soumis aux règles de la stabulation prolongée ou permanente. En plus, il ne faut pas oublier l'action directe et puissante de stérilisation du soleil d'Afrique sur tout ce qui se rapporte au matériel souillé et aux produits de la sécrétion vaginale spécialement.

Par contre, le grand rôle, comme propagateur de la maladie dans la Colonie en général et dans le Ruanda en particulier, pourrait être imputé au taureau, ou mieux aux taureaux, ceux-ci devant être considérés comme les intermédiaires les plus naturels de la diffusion de la maladie à distance.

Le ranching, l'état de liberté permanente relative, dans lequel les animaux vivent, leurs déplacements continus à la recherche des pâturages, la pratique d'un commerce sans possibilité de contrôle, le fatalisme bien connu des noirs, le laisser-aller qui constitue la caractéristique des gardiens des troupeaux ; toute cela, dis-je, doit

fatalement intervenir pour une plus large diffusion du mal, au cas où celui-ci existerait quelque part.

Et encore, la castration des jeunes sujets n'étant pas systématiquement effectuée, il est facile de rencontrer un peu partout, un nombre relativement trop élevé de jeunes taurillons qui, tout en n'étant pas en âge de reproduire, sont suffisamment âgés pour être considérés comme les intermédiaires de diffusion de l'infection qui nous occupe.

Or, il a été démontré qu'en cas de vaginite, les taureaux, quoique moins sensibles à la maladie, ne s'en tirent pas toujours sans conséquences; ils peuvent présenter, tôt ou tard, des lésions spécifiques se traduisant, au point de vue clinique, par de l'acroburstite ou de la balanite. Or, il est à douter que ces maladies, tout en étant, peut-être, peu marquées pour l'œil des indigènes, puissent échapper toujours à leur esprit d'observation, pas plus qu'elles ne pourraient échapper à l'œil inquisiteur d'un praticien qui ne saurait oublier de pratiquer semblable examen au cas où il serait amené à constater de la vaginite ou à la soupçonner parmi les troupeaux.

D'autre part, lorsque la maladie éclate, elle évolue avec une symptomatologie qui est à peu près toujours la même. Sur l'animal atteint on remarque que le vagin est, en général, tuméfié, douloureux, très sensible et même présentant des contractions spasmodiques: autour du clitoris, on constate la formation de catarrhe inodore, à réaction neutre ou légèrement alcaline (STAZZI). Les lèvres vulvaires se montrent tuméfiées en même temps que la rougeur s'accroît dans le vestibule vaginal. Peu après, l'on voit apparaître sur le vagin des nodules proéminents, saignants, de grandeur variable et toujours fort nombreux.

Quelque temps après, tous ces phénomènes régressent jusqu'à disparaître presque complètement. Il ne nous reste alors que bien peu de chose pour apprécier exactement ce qui s'est passé sur l'animal, car les nodules, seuls indices encore présents, ont subi, eux aussi, le processus de régression en y perdant totalement, ou presque, leur caractère d'anomalie, caractère qu'ils ont présenté pendant un certain temps.

On sait d'ailleurs que ces nodules ne disparaissent jamais complètement du vagin, et de la région du clitoris spécialement, car même à l'état normal, on peut les y trouver en fort grand nombre. Quant à leur origine, il est hors de doute qu'ils sont reconnus par tous comme des follicules lymphatiques normaux du vagin.

Il en résulte que lorsque toute cette symptomatologie se révèle sur un animal, quoique un peu cachée par le siège où elle évolue, elle ne pourrait pas le demeurer jusqu'au point de passer totalement inaperçue; il faudrait vraiment fermer les yeux pour ne rien voir, et cela est peu probable si l'on songe de quelle attention les autochtones entourent les bestiaux et de quelle acuité est leur esprit d'observation.

Il est évident, en outre, que les indigènes auraient trouvé depuis longtemps un mot spécifique pour désigner une maladie qui, du moment où elle existerait, serait assez répandue et en conséquence bien connue.

La vaginite granuleuse dans la Colonie.

Il y a quelques années de cela, des confrères l'auraient découverte, sur une large échelle, au Kivu, dans l'Ituri et dans le Territoire d'Aru.

Je retiens cependant le fait que les recherches, à cette époque, faites par le Laboratoire vétérinaire de Kisenyi, ont complètement échoué, soit en ce qui concerne l'isolement du germe spécifique, soit en ce qui concerne les essais de transmission de la maladie.

Je constate, en outre, que la description que l'on a donnée de cette entité morbide, laisse un peu sceptique quant à l'existence de cette affection, cela d'autant plus qu'il y manque la symptomatologie classique propre à la vaginite et que l'on s'est borné à prendre en considération seulement certains signes qui, à eux seuls, ne suffisent pas à étayer un diagnostic exact et sûr.

Mais, en concédant que la vaginite puisse régner dans certains territoires proches, pourquoi ne gagnerait-elle pas rapidement en extension et en profondeur? Pourquoi n'atteindrait-elle pas la presque totalité des troupeaux, du moment que toutes les conditions, dans ces pays, sont favorables à sa propagation? Pourquoi ne trouverait-on pas des foyers récents à côté de ceux de nature chronique, ceux-ci ne pouvant devenir tels qu'après une évolution normale de la maladie?

Particularités de la maladie au Congo.

Ce ne sont ni les symptômes classiques de la maladie, ni ses conséquences directes ou indirectes sur les organes reproducteurs de l'animal, ni ses dégâts plus ou moins importants parmi les troupeaux.

Le seul symptôme constaté est la présence, sur le vagin de la presque totalité des bêtes, de granulations à peine visibles à l'état normal, plus facilement décelables peu avant ou pendant la période des chaleurs de l'animal, granulations qui ne s'accompagnent pas d'autres lésions du vagin, sauf une légère hyperémie, facilement explicable à ce moment-là.

En outre, en me basant sur l'examen d'un nombre fort élevé de bêtes et sur les données recueillies dans ce but pendant la récente épizootie de peste bovine, je constate que la stérilité est ici relativement peu fréquente, compte tenu des conditions d'ordre alimentaire

et hygiénique dans lesquelles les animaux se trouvent, compte tenu aussi du manque absolu des règles zootechniques qui devraient être à la base d'une bonne exploitation des animaux.

Sur les taureaux, je n'ai jamais rien remarqué, ce qui, de toute évidence, tend à prouver que la maladie n'existe pas, car, dans le cas contraire, les mâles arriveraient également à s'infecter tôt ou tard, et à présenter les lésions dont nous avons parlé plus haut.

Ces constatations que personnellement je viens de faire, m'ont été également confirmées par le Docteur Colback qui, depuis dix ans, parcourt le pays en tous sens et qui, à maintes reprises, a également eu son attention attirée par la présence de ces nodules dans le vagin des génisses et des vaches de ces régions, mais en a, la plupart du temps, constatée la présence au moment des chaleurs. Jamais non plus, malgré ses recherches, il n'a enregistré aucune lésion chez les taureaux. Son opinion a toujours été que la vaginite granuleuse n'existait pas ici.

Conclusion.

D'après l'exposé ci-dessus, il apparaît peu probable que la vaginite granuleuse puisse exister réellement, parmi les troupeaux du Ruanda tout au moins. Sous quelque angle qu'on veuille l'examiner, il me paraît qu'il serait difficile de démontrer sa présence effective dans le pays, et tout souçi à cet égard semble prématuré.

Mais si nous voulons nous attacher aux causes prédisposantes probables de la maladie, causes que maintes fois on a invoquées en Europe, je ne vois pas bien quelle pourrait être leur influence ici. Pour une très grande partie de l'Afrique, il ne serait pas exact de dire que les bestiaux sont nourris avec une ration trop riche ou concentrée; qu'il existe une stabulation prolongée ou permanente; qu'il y a abondance de matières azotées dans les rations administrées aux animaux. Tout le monde sait que c'est le contraire qui se passe.

Les seules choses qui pourraient être retenues en Afrique, seraient l'avitaminose et le manque de sels minéraux dans le sol, ces deux causes ayant été incriminées comme éléments favorisant l'apparition, la persistance et l'intensité de la maladie. Si cela devait être pris à la lettre, il est probable qu'on aurait affaire à une vaginite à caractères bien différents de ce qu'on a constaté jusqu'à présent, et elle serait, sans doute, tellement répandue, qu'il n'y aurait plus besoin d'en démontrer l'existence, ni peut-être de s'en alarmer, la virulence de la maladie s'étant atténuée. Je suis d'avis donc que ces facieus ne peuvent qu'influencer indirectement et d'une façon insignifiante l'évolution de l'affection; aucune confirmation positive ne pouvant être invoquée en leur faveur en Afrique.
